



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 5 août 2019

## Agence nationale du sport : Lancement de 2 appels à projets nationaux

L'agence nationale du sport lance 2 appels à projets nationaux :

- l'un vise à développer la pratique du sport sur tous les territoires. Clôture le 20 septembre 2019.
- l'autre vise à développer l'apprentissage de la natation. Clôture le 27 septembre 2019.



### Appel à projet national « Soutien aux acteurs socio-sportifs »

Une enveloppe d'un montant de 2 M€ est consacrée au soutien des acteurs socio-sportifs sous la forme d'un appel à projets. Il s'adresse aux fédérations sportives agréées, aux collectivités territoriales ou leurs groupements, ainsi qu'aux associations locales ou nationales. Elles devront mettre en place des actions au plus près des acteurs locaux, pour accompagner et amplifier l'impact positif du sport sur leur territoire au niveau de l'éducation, de la citoyenneté, de la santé ou encore de l'économie sociale et solidaire.

Cette enveloppe a pour but de :

- Faire émerger des solutions innovantes pour répondre à des problématiques nouvelles,
- Favoriser les synergies locales entre collectivités, associations locales et acteurs de l'économie sociale et solidaire,
- Contribuer à l'essaimage des outils et bonnes pratiques pour agir durablement et sur plusieurs territoires.

Pour plus d'informations contactez la DRDJSCS au 04 40 12 87 56.

Les dossiers de candidature sont à transmettre via le formulaire en ligne  
sur le site [demarches-simplifiees.fr](https://demarches-simplifiees.fr) avant le vendredi 20 septembre 2019 à 12h00.

## Appel à projet national «Plan Aisance Aquatique»

Une enveloppe d'un montant de 1 M€ est consacrée pour la mise en œuvre du «Plan Aisance Aquatique» via cet appel à projets. Il s'adresse aux établissements publics sous tutelle du ministère des sports, aux fédérations sportives agréées, aux collectivités territoriales ou leurs groupements, ainsi qu'aux associations locales ou nationales intervenant dans le domaine des activités aquatiques, et de natation. Les porteurs de projets doivent privilégier une approche en synergie, à savoir l'organisation de «classes bleues» dès la rentrée 2019-2020 avec la mise en place de formations de formateurs.

L'appel à projets comprend deux volets :

- Volet 1 - Organisation de « classes bleues » sur le temps scolaire/périscolaire pour les enfants de 3 à 6 ans,
- Volet 2 - Intégration d'une formation d'instructeurs, couplée à l'organisation de « classes bleues ».

Plus d'informations sur le [site du ministère des sports](#) ou contactez la DRDJSCS au 04 40 12 87 56.

**Les dossiers de candidature sont à transmettre via le formulaire en ligne sur le site [demarches-simplifiees.fr](#) avant le vendredi 27 septembre 2019 à 12h00.**

**Préfecture des Pays de la Loire**

6 quai Ceineray - BP 33515

44 035 NANTES

**Service de la communication interministérielle**

02 40 41 20 91 / 92

[pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr)